

GUIDE CLUBS



PRÉPAREZ
LA NOUVELLE
GÉNÉRATION
DU SPORT

ET PROFESSIONNALISEZ VOTRE CLUB

CAMPUS 2023
AMBITIONS POUR LE SPORT



CAMPUS 2023, LA FORMATION DES FUTURS PROFESSIONNELS DU SPORT



Claude Atcher
Directeur Général
France 2023

Avec la Coupe du Monde de Rugby France 2023, nous voulons avoir un impact positif pour le rugby, la France et la planète. Parmi nos engagements, nous voulons œuvrer pour l'éducation, la formation et l'emploi. Parce que le rugby est né dans une école, nous croyons profondément à ses vertus éducatives. Les transmettre est pour nous une évidence.

Campus 2023 a donc une saveur particulière. Avec ce projet, nous investissons dans la jeunesse pour aider à la professionnalisation et viser l'excellence. Nous souhaitons faire émerger la nouvelle génération des professionnels du sport, formés pour répondre aux besoins de développement et de structuration des clubs sportifs, comités départementaux et ligues régionales. C'est une véritable opportunité pour nos jeunes dans le contexte économique actuel.

Nous misons sur ces jeunes car nous avons besoin de leurs talents, de leurs convictions, de leur énergie et de leur diversité dans tous les sens du terme. Nous avons besoin qu'ils soient forts car en les faisant grandir, nous progresserons tous ensemble.

Rejoignez-nous !



CAMPUS 2023, C'EST QUOI ?

Campus 2023 est le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de la Coupe du Monde de Rugby France 2023 qui va accompagner la nouvelle génération des professionnels du sport en France.

2023 jeunes, entre 18 et 30 ans, à parité de femmes et d'hommes, avec 10% des postes réservés à des personnes en situation de handicap, vont profiter de l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby pour se former aux métiers du sport et répondre aux besoins de votre club.

Campus 2023 propose trois niveaux de formation en apprentissage (niveau Bac, Bac+3 et Bac+5) avec pour objectif de développer les compétences des apprentis dans les domaines suivants :

- > **Gestion administrative**
- > **Règlementation & Juridique**
- > **Gestion financière**
- > **Communication**
- > **Développement de la structure**
- > **Marketing**
- > **Partenariat & Subventions**
- > **Organisation d'évènement**
- > **Développement durable**

Les fiches de poste et les compétences développées, correspondant à chaque niveau de formation, sont à dispositions sur le site www.campus2023.rugby pour mieux comprendre les attentes et les missions de l'apprenti au sein de votre club.

- > Campus 2023, c'est l'opportunité pour votre club de pouvoir disposer d'une ressource pour vous aider à vous professionnaliser, à construire le projet développement de votre club et lui donner les moyens d'accueillir les nouveaux licenciés occasionnés par les effets de la Coupe du Monde France 2023.
- > C'est également une opportunité pour valoriser l'expérience et l'engagement de votre équipe dirigeante et de vos bénévoles puisque Campus 2023 s'appuiera sur vos diverses expériences et expertises pour accompagner la formation des jeunes.

COMMENT MON CLUB PEUT BÉNÉFICIER D'UN APPRENTI ?

Pour pouvoir bénéficier d'un apprenti au sein de votre club, vous devez renseigner le formulaire sur la plateforme www.campus2023.rugby/clubs, et compléter les champs demandés pour que le Comité d'organisation France 2023 puisse disposer de toutes les informations utiles à l'affectation du jeune.

LES CONDITIONS :

- > **Accueil de l'apprenti** : un bureau avec une connexion internet
- > **Nombre de licenciés** : justifier de plus de 50 licenciés au sein de votre club. Pour les clubs de moins de 50 licenciés souhaitant bénéficier de la mise à disposition d'un apprenti, merci de motiver votre demande à structures.campus@france2023.rugby, où votre demande fera l'objet d'une étude particulière.
- > **Maître d'apprentissage ou tuteur** : identifier au sein de votre structure un maître d'apprentissage ou tuteur (disposant d'une licence de dirigeant

au sein du club) pour l'apprenti ou à défaut indiquer si votre club n'en dispose pas.

Le tuteur/maître d'apprentissage aura la responsabilité d'encadrer l'apprenti, de l'accompagner, de l'informer, de veiller au respect de son emploi du temps et de contribuer à l'acquisition des compétences au sein de votre club.

Ce dernier doit être volontaire et justifier d'une expérience de deux ans dans la gestion administrative ou sportive d'une structure.

Si votre club ne dispose pas de tuteur, ce n'est pas un frein !

Campus 2023 regroupera au sein d'équipes tutorales par bassin géographique, les tuteurs et Maîtres d'Apprentissage, afin de mutualiser les ressources et de coordonner l'accompagnement des apprentis.

A noter qu'une formation sera proposée et assurée pour chaque maître d'apprentissage afin qu'il maîtrise son rôle et soit accompagné pendant sa mission.

> **Engagement** : demande d'engagement du Représentant légal du club confirmant la prise en charge du coût mensuel de la mise à disposition et des conditions d'accueil. En contrepartie et pour s'assurer de l'engagement de votre club dans le dispositif, il sera demandé à votre club une participation symbolique, en fonction du niveau de formation de l'apprenti :

- > Niveau bac : 40 euros par mois
- > Niveau bac+3 : 70 euros par mois
- > Niveau bac+5 : 130 euros par mois

> **Besoin du club** : renseigner sur le formulaire les besoins de votre structure et les éventuelles missions en lien avec les fiches de poste identifiées sur le site campus2023.rugby.

L'identification des missions et le niveau de responsabilité permettra à #France2023 de vous affecter l'apprenti correspondant à vos besoins.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les formations proposées par Campus 2023 sont proposées en alternance :

- > **de février 2021 à août 2021** en contrat de professionnalisation (phase d'intégration dans la structure)
- > **de septembre 2021 à octobre 2023** en contrat d'apprentissage (phase de formation sur le diplôme et missions de la fiche de poste définitive)

MODALITÉS :

#France2023 se charge du recrutement et de l'affectation des 2023 apprentis au sein des structures sportives :

- > Les recrutements des apprentis se déroulent de septembre 2020 à décembre 2020 :
 - > pré-sélection de septembre 2020 à novembre 2020
 - > entretien de motivation et évaluation des compétences de novembre 2020 à décembre 2020

- > Les candidats sont affectés, par #France2023, à un club entre décembre 2020 et février 2021.

Cette affectation sera réalisée par #France2023 et ses partenaires métiers Pôle Emploi et l'Afpa qui seront susceptibles de prendre contact avec votre référent pendant la période de recrutement afin de mettre l'apprenti et votre club dans les meilleures conditions pour la réussite du projet.

Votre club n'a donc pas besoin de choisir son candidat, #France 2023 s'en charge !

COÛT & MISE À DISPOSITION :

Le jeune est salarié #France2023 et mis à disposition de votre club par la signature d'une convention de mise à disposition entre votre club et #France 2023.

Le salaire de l'apprenti et les frais inhérents à l'apprentissage (restauration, ordinateur, aide pour le permis de conduire) sont pris en charge par #France2023.

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE :

L'apprentissage se déroule de la manière suivante :

- > L'apprenti est présent 3 jours par semaine au sein de votre club
- > Et 2 jours par semaine au sein de l'organisme de formation.

Les organismes de formation de Campus 2023 sont répartis sur 80 sites de formation et sur l'ensemble du territoire.

Cette répartition permettra d'assurer une proximité entre votre club, le lieu de formation de l'apprenti et son lieu de vie afin de positionner l'apprenti dans une situation optimale de réussite.

ET APRÈS ?

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Un coordinateur régional Campus 2023 sera recruté par le Comité d'organisation France 2023 et sera votre interlocuteur privilégié pour toute question relative à la gestion de l'apprenti.

Ce coordinateur s'assurera avec le tuteur de votre club du bon déroulement de l'alternance de l'apprenti.

Des réunions trimestrielles seront également mises en place afin de faire un point sur les missions de l'apprenti en relation avec la famille rugby (Ligue Régionale, Comité Départemental, DTL, CTL, CTC...).

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Ce dispositif doit permettre de venir valoriser le travail réalisé par les bénévoles et permettre sa pérennisation et son encadrement.

En complément des missions prévues par les fiches de postes correspondant au niveau de formation, l'apprenti aura un rôle central d'aide à la décision et à la gouvernance à destination des bénévoles.



CONTACTEZ-NOUS

SITE INTERNET

www.campus2023.rugby

E-MAIL

structures.campus@france2023.rugby



CAMPUS 2023
AMBITIONS POUR LE SPORT